

LA LUTTE PAYE

Que cette année soit riche de victoires, que nos utopies deviennent réalité.

Tout d'abord, l'ensemble de l'équipe de l'Union Locale CGT de TOULON vous souhaite, à vous ainsi qu'à tous vos proches, une bonne et heureuse année 2022. Santé, bonheur, et prospérité sont habituellement de mise; mais le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils sont difficiles à trouver dans la période que nous vivons tous au quotidien. Entre l'épidémie qui ne trouve pas de solution pérenne et qui joue sur notre santé, les confinements, le pass-sanitaire ou vaccinal, les limitations de déplacements qui nous éloignent les uns des autres et les limitations de nos libertés individuelles, le bonheur devient souvent utopique. Quant à la prospérité, avec une inflation record, le gel des salaires dans le public, et des augmentations salariales très souvent inférieures à l'inflation dans le privé, nous pouvons imaginer que seul l'actionariat sera récompensé de votre productivité avec de nouveaux bénéfiques records. Alors tous ensemble sous la bannière de la CGT nous nous engageons :



- à militer et lutter pour que cette année électorale soit placée sous le signe de l'émancipation, en nous inscrivant dans le débat public pour y inscrire nos revendications et éviter les débats futiles de personnalité pour se pencher réellement sur le programme. Car le culte de la personnalité a fait élire un président qui dit ouvertement vouloir « emmerder » une partie de la population, une population opposée à la politique mise en place depuis le début de l'ère COVID, qui manifeste et fait entendre son mécontentement chaque semaine, et à qui il ne trouve rien de mieux à répondre que « les non-vaccinés sont des irresponsables et les irresponsables ne sont pas des citoyens ». La citoyenneté ayant un lien direct avec le droit de vote, nous pouvons légitimement nous poser des questions sur les prochaines directives gouvernementales.

• à militer et lutter afin de reconquérir les libertés démocratiques, individuelles et collectives qui nous ont été ôtées. Chaque semaine de nouvelles annonces souvent dénuées de sens et d'efficacité face à la pandémie, nous enferment un peu plus dans une société oligarchiste totalitaire de contrôle exacerbé de la population. Et quand on ose se dresser contre le pouvoir tel qu'Elie DOMOTA, qui suite à la mise à pied de 700 soignants refusant la vaccination sur un total de 3000 personnels, a mené une lutte en Guadeloupe qui s'est propagée en Martinique, il n'y a que le GIGN en réponse aux revendications. Le jeudi 30 décembre, il a été interpellé et placé en garde à vue, et sera convoqué le 7 avril prochain devant la justice pour « violences volontaires » et « refus de se soumettre aux prélèvements obligatoires ». Nous assistons à une criminalisation de l'action revendicative et syndicale.

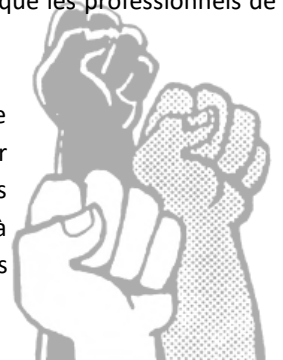


Soutien à Elie DOMOTA. La CGT reste contre l'obligation vaccinale



• à militer et lutter dans et en dehors des services publics qui sont en souffrance. Nous pouvons constater que les mouvements massivement suivis se multiplient de toutes parts, que ce soit dans les services hospitaliers, les écoles, les services municipaux ou les finances publiques. Tous souffrent d'une diminution des budgets alloués, de réduction d'effectifs, du gel des augmentations générales depuis plus de dix ans, ou de protocoles sanitaires évolutifs communiqués par les médias, cela sans donner les moyens de les mettre en place. Il est temps de régler les problèmes de fond qui traversent l'éducation nationale et notre système de santé : la fuite des professionnels, le manque d'effectifs dans les services, des conditions de travail et salariales indignes, l'accès et la qualité de la prise en charge de la population qui se dégradent, les moyens alloués pour des établissements qui ne répondent pas à la demande, ni aux besoins de la population. Il est temps que les professionnels de terrain et la population soient entendus.

• à militer et lutter dans le secteur privé qui lui aussi souffre d'une inflation destructrice de pouvoir d'achat ; nous serons toujours aux côtés des salariés en difficulté qui se mobilisent pour réclamer leur dû. Car tout augmente depuis des semaines sauf les salaires, voilà ce que disent les salariés dans tous les secteurs d'activité, que ce soit à Carrefour, Leroy-Merlin, Naval group, Fudicial ou dernièrement à l'incinérateur ou nous étions aux côtés des salariés de l'entreprise Zephyre qui ont obtenu de grandes avancées sociales suite à une grève reconductible suivie par l'ensemble des salariés d'un même service.



CAC40 : Des résultats financés par les aides publiques

La confiance retrouvée des actionnaires s'explique avant tout par le déblocage des milliards d'aides publiques.

En 2020, au cœur de la pandémie, 100 % des sociétés du CAC 40 avaient bénéficié des aides publiques (tout en supprimant près de 30 000 emplois en France). Depuis, le gouvernement a annoncé la fin du "quoi qu'il en coûte". Mais pas pour tout le monde.

Si la plupart des aides mises en place au printemps 2020 (prêts garantis, exonérations de cotisations et charges, chômage partiel), ciblaient le secteur privé dans son ensemble (donc aussi aux petites et moyennes entreprises), les milliards d'euros dégagés depuis pour les plans de relance bénéficient majoritairement, voire exclusivement, aux grandes entreprises, de même que les achats de titres financiers par les banques centrales.

Un scandale dénoncé par la CGT qui réclame une réorientation et un conditionnement des aides publiques à l'intérêt général en donnant la priorité aux dimensions sociales et environnementales.

Pour la CGT, les aides accordées par l'État et les collectivités doivent être incitatives et progressives pour la réalisation d'objectifs à atteindre dans chaque entreprise : maintenir et développer l'emploi, analyser et transformer les situations de travail de chaque salarié pour conjuguer bien-être et efficacité, aider à la transition écologique, permettre des transformations utiles de productions.

Intervenir sur les aides publiques nécessite de les recenser à tous les niveaux de l'Europe au local, d'évaluer leurs coûts pour pouvoir évaluer leurs effets. C'est en ce sens que la CGT a lancé une campagne pour s'emparer de cet enjeu.

Plan de rupture contre plan de relance

Le mal nommé « plan de relance » repose sans surprise sur la même conception erronée des questions économiques en France.

Au lieu de proposer une trajectoire de sortie de crise de long terme, associant planification et conditionnalité de la dépense publique, le gouvernement s'entête dans une voie désormais bien connue, puisqu'elle est l'unique réponse du gouvernement, peu importe le problème : baisser les impôts ou les cotisations sociales. Bien sûr, sans contrepartie, en espérant que par miracle les entreprises utilisent cet argent pour investir et créer de l'emploi.

À l'opposé, nous demandons que ces sommes servent directement les salarié-es et la transition écologique. Comment accepter que les deniers publics, c'est-à-dire notre argent à toutes et tous, soient dilapidés et saupoudrés sans aucune vision et sans contrainte pour les entreprises ?

En plus d'être inefficaces, les montants en jeu sont colossaux. C'est inacceptable. La question des aides publiques aux entreprises est centrale.

200 milliards d'euros d'aides publiques aux entreprises ?

Pour quantifier les aides aux entreprises, il faut prendre en compte :

- Ce que l'État dépense directement (subventions) et les recettes auxquelles il renonce (les fameuses « niches fiscales ») ;
- Les recettes de cotisations sociales auxquelles l'État renonce (exonérations de cotisations ou « niches sociales »).

Il est pratiquement impossible de savoir précisément ce que les administrations publiques (État, collectivités) dépensent pour soutenir le capital, et pour cause. Le rapporteur du budget (pourtant LREM) rappelait en 2019 que sur 474 niches fiscales, 122 sont mal chiffrées et 64 ne le sont tout simplement pas !

Du côté des niches sociales, l'Inspection générale des Finances et l'Inspection générale des Affaires sociales rappellent qu'il est impossible d'estimer le coût d'un tiers d'entre elles ! Difficile dans ces conditions de savoir précisément de quoi on parle ou d'estimer l'efficacité des mesures ! Certaines « niches » durent tellement longtemps qu'elles finissent par devenir la norme et disparaissent purement et simplement des chiffres ! Cela risque d'arriver au Crédit d'impôt recherche par exemple, comme c'est déjà le cas des exonérations dites « Fillon ».

Les données disponibles permettent de prévoir une estimation de ces aides. À charge désormais aux services statistiques publics de faire toute la lumière sur ces chiffres.

- Niches fiscales en faveur des entreprises et ménages aisés + mesures déclassées : 100 milliards d'euros ;
- Niches sociales (intégrant le CICE) : 91 milliards d'euros.

On arrive effectivement dans un ordre de grandeur proche de 200 milliards d'euros, et ce sans compter le coût de la fraude fiscale (environ plus de 100 milliards d'euros par an) et de la fraude sociale des employeurs (20 milliards d'euros par an).

Aujourd'hui 9 milliardaires possèdent actuellement 90% des grands médias français, avec à la clé une influence directe sur la ligne éditoriale.



Le débat public est bien trop souvent orienté sur des sujets créés de toutes pièces pour détourner les problèmes de fond, qui mettraient à mal les intérêts de ceux qui contrôlent les lobbys influençant la politique

Une économie au service des plus riches

La crise, mais pas pour tout le monde

La crise a entraîné une explosion des premières fortunes de France. **A elles seules, les 5 premières fortunes de France** – celles de Bernard Arnault (LVMH), Françoise-Meyers Bettencourt (L'Oréal), François Pinault (Kering), des frères Alain et Gérard Wertheimer (Chanel) **ont doublé, augmentant de 173 milliards d'euros en 19 mois**. C'est presque autant que ce que l'Etat a dépensé pour faire face au coronavirus en un an, toutes dépenses confondues. **Ces 5 fortunes possèdent désormais autant que les 40% des français les plus précaires**. Cette accumulation historique de richesse profite à une poignée de personnes : selon les données Forbes, la France compte actuellement 43 milliardaires, quatre fois plus qu'après la crise financière de 2009.



Milliardaires	Fortune Mars 2020 (milliards €)	Fortune Octobre 2021 (milliards €)	Différence (milliards €)
Bernard ARNAULT	67,3	163,6	96,3
Françoise BETTENCOURT MEYERS	43,3	77,9	34,6
François PINAULT	24,0	42,3	18,3
Alain WERTHEIMER	15,2	27,1	11,9
Gérard WERTHEIMER	15,2	27,1	11,9
Total	165	338	173

Si la fortune des milliardaires a autant augmenté en sortie de crise, ce n'est pas grâce à la main invisible du marché, ni par les choix stratégiques brillants des milliardaires. C'est principalement en raison de l'argent public versé sans condition par les gouvernements et les banques centrales dont ils ont pu profiter. Selon la dernière étude du Laboratoire sur les Inégalités Mondiales, les 1% les plus riches au niveau mondial ont capté 38% de la croissance des richesses, contre seulement 2% pour les 50% les plus précaires.

Les oubliés de la crise

Les pauvres encore plus pauvres

Les 20% des français les plus aisés se sont également enrichis pendant les confinements en « sur-épargnant » selon la Banque de France: ils ont capté 70% de l'épargne COVID alors que les 20% les plus précaires puisaient dans leurs économies. La réponse de l'Etat a aidé les actifs, notamment les CDI à plein-temps qui bénéficiaient d'une compensation des revenus par l'Etat. Mais cette réponse a laissé de côté les personnes en dehors de l'emploi, les personnes travaillant dans l'économie informelle, les intérimaire enchaînant les temps partiels subis, etc., ils étaient nombreux à ne pas rentrer dans les cases du chômage partiel proposé par l'Etat. Ces oubliés de la crise, déjà en situation de précarité avant le coronavirus, ont vu leur situation se détériorer. Le taux de pauvreté reste stable à 14,6% mais l'INSEE explique que l'intensité de la pauvreté a en revanche fortement augmenté. 4 millions de personnes supplémentaires sont en situation de vulnérabilité à cause de la crise, ce qui les conduit à reporter ou à renoncer à des dépenses essentielles de logement, de santé, de voiture, d'alimentation.

Le nombre de personnes dépendant de l'aide alimentaire pourrait atteindre 7 millions de personnes, soit 10% de la population française. Les jeunes, premiers privés de leurs emplois, représente désormais plus de la moitié des bénéficiaires, selon le dernier décompte du Secours Catholique. La France reste un des derniers états européens à ne pas proposer de minima social pour les moins de 25 ans

Les recommandations de l'OXFAM : Changer radicalement de politique fiscale

- 1. Taxer les plus riches en réintroduisant une imposition sur les grandes fortunes.** Cet impôt devra tenir compte des failles de l'ISF en place jusqu'en 2017 en revoyant les abattements autour de la résidence principale et du patrimoine professionnelle ainsi que le plafonnement dont profitaient en priorité les milliardaires pour échapper en partie à l'ISF. Il devra également imposer une surcharge aux patrimoines les plus polluants des milliardaires (ISF Climatique).
- 2. Lutter contre l'évasion fiscale des multinationales** en mettant en place un taux d'impôt minimum effectif sans exception pour mettre fin à la délocalisation des bénéficiaires. Ce taux devra être supérieur à celui décidé au niveau de l'OCDE qui permet encore à de nombreux pays – dont la France – de baisser la taxation des multinationales. Il devra être débarrassé des nombreuses exceptions qui permettent aux multinationales de contourner la règle du taux minimum.
- 3. Mettre fin aux avantages fiscaux profitant aux gros pollueurs.** La France finance au moins 15 milliards d'euros par an dans des niches fiscales climaticides. Le kérosène, carburant des avions, bénéficie par exemple d'une fiscalité réduite. Il s'agit pourtant d'un mode de transport essentiellement utilisé par les plus riches.
- 4. Renforcer les services publics** et notamment l'hôpital public avec un grand plan de revalorisation de 5% du budget de l'hôpital public et l'embauche de 100 000 personnels supplémentaires.
- 5. Financer de vrais filets de sécurité en étendant le RSA au moins de 25 ans** et en le revalorisant à la moitié du salaire médian.
- 6. Revaloriser dès cette année le salaire minimum dans toutes les branches de métiers**, à commencer par les métiers du secteur du soin majoritairement occupés par des femmes
- 7. Etendre le congé paternité à 12 semaines pour lutter contre les inégalités de carrière H/F**
- 8. 100 000 nouveaux logements sociaux et revalorisation des aides aux logements.**

Communiqué commun des organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, Fidl, MNL appelant à une journée de mobilisation le 27 janvier 2022.

Personne ne peut ignorer le contexte social et économique, les augmentations des produits de première nécessité, de l'énergie comme de l'alimentation et, finalement, du coût de la vie pour toutes et tous, jeunes, actifs, demandeurs d'emploi et retraités.

Personne n'ignore que seuls les salaires, les pensions et les aides et allocations continuent de stagner ou même de baisser au regard de l'inflation, de décrocher par rapport aux qualifications, dans le privé comme dans le public.

Si, dans certains secteurs et entreprises, des mobilisations et des négociations ont permis d'obtenir des revalorisations de salaires, trop souvent encore les négociations sont au point mort ou les propositions des employeurs loin du compte.

Les organisations CGT, FO, FSU, Solidaires, Fidl, MNL, Unef et UNL ne peuvent s'en satisfaire et n'entendent pas en rester là !

Sans augmentation du point d'indice et du Smic, il n'y aura aucune avancée pour les salarié.e.s dont les minima de branche sont actuellement en dessous du salaire de base minimum. Les organisations CGT, FO, FSU, Solidaires, Fidl, MNL, Unef et UNL contestent, dans le même temps, que le gouvernement ait maintenu sa réforme de l'assurance chômage qui aura pour conséquence d'enfermer de trop nombreux salariés dans des emplois à faible salaire, à temps partiel ou en CDD.

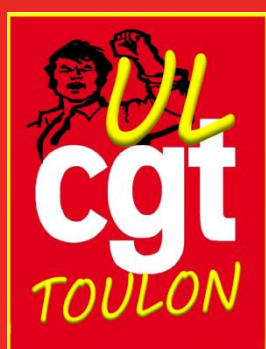
Les retraité.e.s, très massivement mobilisé.e.s, attendent toujours une réponse pour une augmentation immédiate de leurs pensions, retraites de base et retraites complémentaires, dont la dernière revalorisation a été plafonnée à un niveau très inférieur à l'inflation.

La jeunesse, confrontée à une grande précarité de vie et de travail, à la pauvreté, accentuées par la crise sanitaire, économique et sociale, doit obtenir une réponse à l'encontre des réformes libérales de l'éducation, de la formation, et de l'assurance chômage décidées par le gouvernement.

Les organisations CGT, FO, FSU, Solidaires, Fidl, MNL, Unef et UNL soutiennent les actions et mobilisations organisées dans les jours et semaines qui viennent pour exiger des augmentations de salaires et défendre les emplois et conditions de travail et appellent à une mobilisation interprofessionnelle sur les salaires et l'emploi le jeudi 27 janvier 2022.

Il est urgent et indispensable d'agir toutes et tous ensemble, par la grève et les manifestations, pour l'augmentation immédiate de tous les salaires du privé comme du public, des allocations pour les jeunes en formation et en recherche d'emploi, ainsi que d'améliorer les pensions des retraité.e.s.

Rendez-vous à Toulon place de la liberté à 10H30



04 94 18 94 55



UL CGT Toulon



cgttoulon@gmail.com

